



**FORMATION ET
ENSEIGNEMENT PRIVÉS
AIN-RHÔNE**

**2ND DEGRÉ
MAÎTRES
DÉLÉGUÉS**

MAÎTRES DÉLÉGUÉS DU SECONDAIRE : UN VRAI PROGRÈS, UNE VICTOIRE POUR LA CFDT

Depuis des années, la Cfdt de l'enseignement privé sous contrat, revendique un **traitement décent des Maîtres Délégués** (MD, DA, MA). Une première avancée significative vient d'être obtenue :

**Tous les MA2 du secondaire pouvant justifier
d'un Bac + 3 viennent d'obtenir un reclassement
en MA1 au 1^{er} septembre 2018 !**

C'est une amélioration sensible de leur situation financière : entre +8 % et +13 % de salaire selon les différents échelons.

Les actions Cfdt , comme la **pétition « Paul Emploi »**, le **« Livre noir des maîtres délégués »** publié début 2018, les **interventions en CCMA** et **en Comité Ministériel**, les **campagnes d'affiches/tracts** sur le **« sort indigne des maîtres Délégués »**... tout cela aura été utile !

Grâce à votre soutien, grâce à votre vote, vous donnez les moyens à la Cfdt d'œuvrer pour le progrès social. Dans le cas des maîtres délégués, vous nous avez donné les moyens de lutter contre la précarité, et d'obtenir plus de justice sociale dans notre secteur.

FEP CFDT Ain-Rhône

Fédération de l'Enseignement Privé de l'Ain et du Rhône
214, avenue Félix Faure - 69441 LYON Cedex 03
contact@fep-cfdt-ain-rhone.fr



@FepCFDTAinRhône



fep-cfdt-ain-rhone.fr



**FORMATION ET
ENSEIGNEMENT PRIVÉS
AIN-RHÔNE**

**2ND DEGRÉ
MAÎTRES
DÉLÉGUÉS**

MAÎTRES DÉLÉGUÉS DU SECONDAIRE : UN VRAI PROGRÈS, UNE VICTOIRE POUR LA CFDT

Depuis des années, la Cfdt de l'enseignement privé sous contrat, revendique un **traitement décent des Maîtres Délégués** (MD, DA, MA). Une première avancée significative vient d'être obtenue :

**Tous les MA2 du secondaire pouvant justifier
d'un Bac + 3 viennent d'obtenir un reclassement
en MA1 au 1^{er} septembre 2018 !**

C'est une amélioration sensible de leur situation financière : entre +8 % et +13 % de salaire selon les différents échelons.

Les actions Cfdt , comme la **pétition « Paul Emploi »**, le **« Livre noir des maîtres délégués »** publié début 2018, les **interventions en CCMA** et en **Comité Ministériel**, les **campagnes d'affiches/tracts** sur le **« sort indigne des maîtres Délégués »**... tout cela aura été utile !

Grâce à votre soutien, grâce à votre vote, vous donnez les moyens à la Cfdt d'œuvrer pour le progrès social. Dans le cas des maîtres délégués, vous nous avez donné les moyens de lutter contre la précarité, et d'obtenir plus de justice sociale dans notre secteur.

FEP CFDT Ain-Rhône

Fédération de l'Enseignement Privé de l'Ain et du Rhône
214, avenue Félix Faure - 69441 LYON Cedex 03
contact@fep-cfdt-ain-rhone.fr



@FepCFDTAinRhône



fep-cfdt-ain-rhone.fr